

# L'ANTIDOTE

Numéro douze

septembre 2017

## Rentrée Sociale pour Mr Macron !

l'édito

Macronite : (n.f). maladie contagieuse et épidémique, due au virus REM (*rex emmanuel macronulus*). A ce jour en France, 7 360 000 personnes seraient touchées, mais le pic épidémique ne serait pas encore atteint, d'autant que le virus en cause mute sans arrêt frappant à droite comme à gauche.

La maladie frappe d'autant plus rapidement que les premiers symptômes semblent bénins : nouveauté, rafraîchissement, moralisation. Malheureusement très vite, on prend conscience que les organes primordiaux risquent d'être touchés, et le chemin vers une éventuelle guérison risque d'être très long, parfois plus de 5 ans.

Dans le Cher, le REM a éradiqué récemment, un bobo socialo piqueniqueur, un catho gaulliste périmé et un stalinien momifié.

Une fois le virus installé, il se propage très vite par ordonnance dans tous les systèmes, et détruit toutes les protections acquises de longue date par tous, comme le code du travail par exemple. Dernièrement il s'est même attaqué au tissu associatif en désactivant les CAE et CAI, outils indispensable pourtant à la survie de certaines structures sociale, culturelles, non lucratives. Par contre il semble complètement inopérant vis-à-vis des organismes issus du CAC 40.

Le seul remède connu est donc l'éradication complète du virus et cela le plus rapidement possible.....

« L'Antidote est une substance pouvant guérir une personne d'un poison ou d'une maladie en le ou la neutralisant. »

L'Antidote : votre remède à la désinformation !

Rejoignez l'antidote et participez à sa rédaction ou/et à sa diffusion

NB : contre un don de 10 euros, vous pouvez recevoir chez vous pendant un an les numéros de l'antidote

# Un brevet radioactif

Le premier sujet officiel de la nouvelle mouture du Brevet des collèges - suite à la réforme Najat Vallaud-Belkacem - attaqué par deux enseignants formateurs en physique-chimie.

Depuis cette année, le Diplôme National du Brevet (DNB) comporte une épreuve de sciences : sciences physiques et sciences de la vie et de la terre (SVT). Le premier sujet officiel « Pondichéry 2017 » prône la désinformation. En effet, sous le prétexte de comparer énergie renouvelable et nucléaire de manière pseudo-scientifiques - sur la base de quelques calculs simplistes - les questions sont véritablement orientées.

Partie sciences physiques, on fait démontrer à l'élève que les possibilités de l'éolien seraient insuffisantes pour couvrir tous les besoins français parce il faudrait implanter tellement d'éoliennes que ça demanderait trop de place pour un territoire petit comme la France tout en occultant bien sûr toute autre forme d'énergie renouvelable.

Le pire est dans la partie SVT ! Un joli tableau classe les sources de production d'énergie en trois catégories : « renouvelables » ; « non-renouvelables » ; « nucléaire » !!!

Ensuite, après avoir recensé trois types d'énergie renouvelable et évalué leur possibilités d'implantation avec de très belles cartes de France (vitesses des vents, ensoleillement, géothermie) on étudie un exemple de ville bien choisi. A Reims hélas pas de vents marins, pas de soleil du midi non plus et pas plus de sources chaudes... que faire si ce n'est du nucléaire.

Intox du début jusqu'à la fin le texte du sujet présente insidieusement le nucléaire comme la meilleure possibilité à développer. Les ministres rassurent « L'école de la République met l'accent sur les fondamentaux » et bientôt AREVA sponsorisera aussi la tombola de fin d'année. Sur qu'il y aura des pastilles d'iode à gagner.

## Linky or not Linky

Alors que les compteurs Linky sont présentés comme un moyen d'économiser l'énergie, le remplacement de 35 millions de compteurs, en état de marche, par des compteurs coûteux dits communicants, constitue un gaspillage énorme. Ce remplacement a débuté en décembre dernier pour le département du Cher. Alors que ces compteurs, sans sensés réduire les factures, ils permettront de couper l'électricité aux ménages les plus modestes qui dépasseront leur contrat. Evidemment rien n'est expliqué aux clients concernant notamment les rayonnements électromagnétiques émis 300 m à la ronde avec l'utilisation du CPL (Courant porteur en ligne) et dont on connaît de plus en plus les effets sur la santé, notamment sur les personnes électrosensibles. Bien sûr aucune étude d'impact sur la santé des émissions à long terme n'a été faite. La collecte et l'utilisation des données personnelles pour une meilleure surveillance des domiciles relève d'une atteinte évidente aux libertés individuelles. Contrairement aux propos tenus par notre Berry quotidien, chaque client ou collectivité peut s'opposer à l'installation de compteurs Linky d'ailleurs de nombreux usagers s'y opposent. La Ministre de l'environnement en avril 2017 avait pour une fois édicté une vérité en publiant un rapport avec un courrier adressé au Président du Directoire d'ENEDIS (ex ERDF) afin de renforcer les recommandations dudit rapport. Dans ce courrier, la Ministre émettait plusieurs critiques concernant la non adéquation du dispositif actuel avec l'objectif de maîtrise de la consommation énergétique par l'utilisateur. Mais surtout la Ministre critiquait sévèrement les conditions du déploiement actuel : « *Le déploiement du compteur Linky ne doit en aucun cas être une contrainte imposée aux usagers et je vous demande de faire cesser ces pratiques qui contredisent ma volonté de faire adhérer l'ensemble des français à la transition énergétique de manière positive et participative* ».

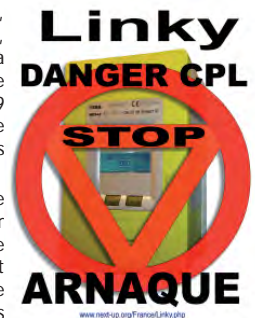
Celan'a pas empêcher ENEDIS de continuer son déploiement national malgré la création de nombreux collectifs anti-

Linky. L'entreprise imprime même pour les techniciens une note leur intimant de remplacer les compteurs quel que soit le type de refus sur le terrain, constituant ainsi une violation nette de la propriété privée. ([http://www.priartem.fr/IMG/pdf/Tract\\_Enedis.pdf](http://www.priartem.fr/IMG/pdf/Tract_Enedis.pdf)).

Une autre faille apparaît également dans ce dossier : Les dégâts causés par les ondes électromagnétiques ou radio fréquences ne sont pas pris en charge par les compagnies d'assurance. Malheureusement les 3 grandes sociétés de distribution d'eau que sont Véolia, la Lyonnaise des Eaux et la Saur ont maintenant à leur disposition un relevé de compteur par Radio fréquences. Next-up Organisation a réalisé une enquête technique sur ces compteurs. Cette nouvelle pollution environnementale est caractérisée essentiellement par sa proximité dans les habitations. Dans le cas d'immeubles de plusieurs logements, il peut y avoir un risque de dysfonctionnements de l'électronique de certains appareils à distance, comme les pacemakers, les pompes à médicaments, les dispositifs intracrâniens, etc.. Tout ceci va à l'encontre du rapport de l'AFSSET du 15 octobre 2009 qui recommande de réduire les expositions aux radiations électromagnétiques.

Mais encore une fois le capitalisme doit l'emporter sur tout le reste alors que le véritable problème est la nécessité d'un service public pour satisfaire ces besoins fondamentaux que sont l'énergie, l'eau et bientôt sans doute l'air.

<http://www.robindestoits.org/>  
<http://refuser-compteur-linky.fr/refuser-compteur-linky/>  
PRIARTÉL : <http://www.priartem.fr>  
Les ElectroHyperSensibles du cher : [ehsducher@gmail.com](mailto:ehsducher@gmail.com)



## MACRON S'HABILLE EN PRAHDA

Le PRAHDA (*Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile*) est né en 2016, lorsque 62 hôtels F1 (Accor Hotels, dont Nicolas Sarkozy a rejoint le CA en février 2017) et quelques hôtels Première Classe (Louvre Hôtels Groupe) sont rachetés par un fond d'investissement, filiale de la SNI (*Société Nationale Immobilière*), elle-même filiale de la Caisse des Dépôts. Prix : Pas loin de 250 millions d'euros, avec rendement garanti de 3,5 % et recrutement d'investisseurs professionnels. 7 000 places d'hébergement social ont donc été créées, dont la moitié destinée aux migrant(e)s. Un marché public de 12 lots, tous attribués à ADOMA, anciennement SONACOTRAL. Les définitions de poste des personnels prévoient l'accompagnement des expulsions, la saisie de la Préfecture en cas de sollicitation par les médias, le signalement des gens en situation irrégulière et insiste sur la nécessité d'une « distanciation ».

Début août, soit avec un mois d'avance, ces centres reçoivent principalement débouté(e)s/dubroït d'asile et demandeurs(euses) d'asile en procédure « Dublin » (ayant déjà laissé leurs empreintes dans au moins un autre pays d'Europe élargie : Italie, Suisse, Espagne, Grèce, Suède, Allemagne, Bulgarie...). Délibérément isolé(e)s géographiquement, sans information sur leur situation juridique, loin de leurs soutiens, partout privé(e)s d'accès internet, réduit(e)s à l'inactivité, l'ancienne réception en guise de parties communes. Par dérogation ministérielle, il n'y a pas de kitchenettes dans les chambres. Ces conditions de (*sur*)vie sont moralement et matériellement lamentables. Elles touchent au dramatique lorsque les intéressé(e)s sont sans aucune ressource. Et surtout, pour tous, l'angoisse, face à cette monstrueuse machine à expulser systématiquement, très rapidement et sans témoins.

Les Préfets ont pourtant tous pouvoirs pour accepter les demandes d'asile des dubliné(e)s, mais le choix a été fait au niveau national de déporter en masse les 20% (bientôt 40%) de migrant(e)s dans cette situation, vers des pays eux-mêmes submergés de primo arrivant(e)s. Lesquels, en vertu d'accords passés avec les pays d'origine, renvoient souvent ces malheureux(se)s vers leur patrie, c'est à dire, la plupart du temps, vers l'extermination, la torture ou la misère noire. Parfois leur demande d'asile n'est même pas examinée.

### Accélération des procédures de déportation :

Pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017 il y a eu plus d'expulsés(e)s « dublin » que pendant toute l'année 2016, et ce avant même la mise en place des PRAHDAs.

En octobre 2016, un accord Europe/Afghanistan prévoyait d'ailleurs la déportation vers l'Afghanistan de 80 000 débouté(e)s, avec en contrepartie, le financement d'un terminal d'aéroport à Kaboul.

Dans l'Yonne, les CAO (*Centres d'Accueil et d'Orientation*) déjà eux mêmes carcéraux se vident de leurs débouté(e)s et dublinisé(e)s, transféré(e)s vers les PRAHDAs du département (dont celui d'Appoigny).

Dès leur arrivée, arrêtés de reconduction et assignations à résidence pleuvent.

Devant la mobilisation citoyenne et les rassemblements devant la préfecture, celle-ci notifie maintenant dans les locaux dur PRAHDA transferts et assignations. Tous les jours, des policiers en armes investissent les lieux, délogeant le manifestant(e)s, sectionnant les chaînes posées sur le portail, terrorisant leurs occupant(e)s.

100 % des résident(e)s ont déjà reçu leur arrêté de transfert ou leur OQTF.

Il(elle)s auront transité à peine quelques semaines dans le PRAHDA.

Et le scénario se répète, avec des variantes, dans chaque département.

Au niveau national, une place de PRAHDA peut correspondre à 5 passages de migrant(e)s ou plus par an. Avec ses 3 531 places, ce dispositif peut traiter plus de 17 000 expulsables, parqué(e)s là par commodité.

Hommes, femmes et enfants seront ainsi déporté(e)s en masse vers des pays d'entrée pourtant dénoncés par toutes les instances internationales pour les tortures et les mauvais traitements qu'ils infligent, et pour les renvois vers les pays d'origine qu'ils pratiquent en masse et parfois sans examen des demandes.

Dans la région Centre il y a deux PRAHDAs, dont un au Subdray, près de l'entrée d'autoroute de Bourges. Ouvert depuis le 1<sup>er</sup> août, il est prévu pour 90 personnes qui vont probablement subir le même sort.

Parmi elles, des débouté(e)s et nombre de demandeurs d'asile en procédure « Dublin », pour lesquels l'Etat français n'a pas daigné examiner les raisons motivant leur présence sur son sol, alors que légalement, il le pourrait ; et le devrait. Tout « Dublin » a la possibilité de demander l'asile en France, lorsque sa situation personnelle ou les raisons de sa présence le motivent, ou simplement parce que la Préfecture renonce au transfert.

Cependant, l'Etat français a pris le parti de vider la France, sans distinction, de la plus grande quantité de migrant(e)s possible, en appliquant la législation de la manière la plus intransigeante, en s'arrangeant pour que les recours légaux deviennent impossibles et parfois même en contournant la loi.

C'est pour cela, qu'il a mis en place les PRAHDAs, les outils les plus rationnels et efficaces de déportation de masse conçus jusqu'à ce jour, en occultant totalement les conséquences sur ces populations.

Macron tiendra sa promesse : bientôt plus un seul réfugié ne dormira dehors en France.

A lire aussi également, le journal d'occupation du CODAC : <http://www.kiaacol.com/actualites/codac-journal-doccupation/>



Le collectif CODAC (Collectif On Dort Au Chaud) peut être contacté à l'adresse suivante : [codac18@netcourrier.com](mailto:codac18@netcourrier.com)

Vous pouvez également suivre le CODAC sur Facebook : <https://www.facebook.com/codacBourges/>

## l'agenda

**DIMANCHE 10/09 - 10h à 18h**  
- Stand ki-6-col\* à la fêtes des  
assos - Les Rives d'Auron -  
Bourges

**MARDI 12/09 - 10h30 - Manif  
nationale de « la rentrée sociale »**  
- place Séraucourt.

**MARDI 12/09 - 19h30 à 23h**  
- Projection-discussion autour  
du film : **COMME DES LIONS**  
- Maison des associations à  
Bourges - Salle Alain Fournier  
(2<sup>e</sup> étage)

**JEUDI 14 au SAMEDI 16/09 - La  
Marche pour l'eau** - Conférences,  
forum, stands - renseignements  
sur le site :  
<http://avec18.wix.com/veille18>

**MARDI 19/09 - 19h à 23h -  
Conférence du CODAC 18**  
- Maison des associations à  
Bourges - Salle Alain Fournier  
(2<sup>e</sup> étage)

**SAMEDI 30/09 - 18h30 à 20h -  
Super Spectacle - Didier Super**  
- « *Ta vie sera plus moche que la  
mienne* » Au Nadir - Emmetrop à  
Bourges

**MARDI 10/10 - 20h à 23h -**  
Projection-discussion autour du  
film : **LA BELLE VERTE** - Maison  
des associations à Bourges - Salle  
Alain Fournier (2<sup>e</sup> étage)

# on ne vous dit pas tout ...

## Suppression des Contrats Aidés = la fin de centaines d'associations à but non lucratif !

Avec l'annonce d'ici la fin de l'année de la suppression possible des contrats aidés, CUI-CAE, le gouvernement signe la fin de beaucoup de petites associations maillant le territoire français. Souvent cela ne représente pour ces associations, qu'un ou deux salariés, le reste étant géré par un ensemble de bénévoles. Mais ces salariés sont indispensables au bon fonctionnement de celles-ci. A l'échelle nationale, 293 000 emplois associatifs risquent de disparaître. Pourtant, ces associations sont incontournables, que ce soit au niveau de la solidarité, de la culture, et de l'environnement. Leur identité est citoyenne et solidaire, et n'a pas vocation à développer un modèle économique basé sur la rentabilité ou autre concept capitaliste. Leur intérêt est collectif et général. Elles ne peuvent pas être sacrifiées sur l'autel du libéralisme économique de notre président Macron ou simplement à cause d'économies de bouts de chandelles d'un gouvernement à l'affût, préférant donner un budget de 180 000 € de fonctionnement à la première dame de France. Cherchez l'erreur !!!

## lecture - *Putain d'usine* de Jean Pierre Levaray

### Échapper au travail

Je viens de terminer la lecture (rapide) d'un petit livre « *Putain d'usine* » trouvé à la bouquinerie associative pour 50 centimes seulement\*.

Moins de 100 pages, format pamphlet, paru aux éditions de L'insomniaque en avril 2004 écrit par un ouvrier de l'industrie chimique Jean Pierre Levaray, syndicaliste et militant associatif, participant d'ailleurs lui-même, dans sa région rouennaise, aux activités d'une autre librairie associative « *L'insoumise* ». Ces noms à eux seuls m'apparaissent chargés de tout un pouvoir d'évocation.

L'ouvrier y raconte son quotidien, les trois 8, les grèves, la dangerosité, les plans sociaux, les copains et l'ennui. Toute une vie de travailleur en quelques pages qui témoigne de l'asservissement au travail. Car s'il y a bien une idée qui les anime tous, tous les jours, ces camarades de fortune, c'est : quand est-ce que ça s'arrête ? En finir avec le boulot ! « les ouvriers aspirent à travailler beaucoup moins » et « la vie est ailleurs » nous dit l'auteur avant de conclure « si on veut que le monde ouvrier adhère à un projet révolutionnaire il faut tenir compte de ses aspirations ». Une affirmation qui claque comme une déclaration de principe. C'est l'accident tragique de l'usine AZT de Toulouse, le 21 septembre 2001, qui vient semble-t-il achever l'écriture du livre. Après rien ne sera jamais pareil avait-on dit et pourtant tout est toujours comme avant.

\* La bouquinerie associative de Bourges, Le Tourne-Livres, rue Adélaïde Hautval à La Chancellerie



## l'antidote

média libre, local et à prix libre à parution mensuelle, réalisé par des citoyens.  
ont participé à ce numéro : Catherine, Martial, Marie, Boris, François, Olivier  
l'antidote est disponible dans certains points de vente, lieux militants, sur le marché, ...  
courriel : [antidote@ki6col.com](mailto:antidote@ki6col.com) - [www.ki6col.com](http://www.ki6col.com)  
impression par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique